
HISTORIQUE DU CIC: 2002-2012

Sept ans s'écoulent entre le drame de l'Ordre du Temple solaire et la création du Centre intercantonal d'information sur les croyances. A son ouverture, un défi immense attend les premières collaboratrices: défricher un terrain encore peu documenté. En 2008, le CIC doit également faire face à une importante diminution de ses subventions. Pourtant, malgré l'insécurité financière chronique, le Centre a maintenu ses activités: au cours de ses dix premières années, il a répondu à plus de 5000 demandes et réalisé quelque 700 dossiers thématiques.

DÉCEMBRE 2001: ENGAGEMENT DE DEUX COLLABORATRICES

Nathalie Narbel, historienne des religions, et Dorette Chappuis, licenciée ès lettres, sont engagées par le Conseil de fondation du CIC. Nathalie Narbel est la première directrice du Centre, un poste qu'elle occupera jusqu'au mois d'août 2004.

JANVIER 2002: BUREAU PROVISoire 6 RUE DU XXXI DÉCEMBRE

En attendant l'établissement dans ses bureaux permanents, le CIC est provisoirement installé 6, rue du XXXI décembre. Ces locaux lui sont mis à disposition par le Département Justice et Police de Genève. Par ailleurs, le CIC se voit inscrire le même mois au registre du commerce du canton de Genève.

AVRIL 2002: LE CIC AU BOULEVARD HELVÉTIQUE

Le CIC quitte son bureau provisoire du quartier des Eaux-Vives pour s'installer définitivement au 6^e étage du Boulevard Helvétique 27, à Genève. Les débuts sont consacrés à mettre sur pied le Centre. Tout est à faire: recueillir la documentation, élaborer une méthode de travail, créer un réseau d'informateurs, faire connaître le Centre au public etc...

MAI 2002: OUVERTURE DU CIC AU PUBLIC

Le Centre ouvre ses portes et branche ses téléphones aux demandes de la population. Le C.I.A.O.S.N., le centre belge d'information, apporte son soutien au CIC en lui faisant partager son expérience dans le domaine.

JUILLET 2002: BRIGITTE KNOBEL DEVIENT COLLABORATRICE DU CIC

Brigitte Knobel débute sa collaboration avec le CIC; elle y exerce en qualité de sociologue en remplacement Dorette Chappuis. Noura Toulal rejoint également l'équipe en tant qu'assistante scientifique, à raison d'un jour par semaine.

AVRIL 2003: LES ORGANISMES PUBLICS EUROPÉENS CHARGÉS DE LA PRÉVENTION DES DÉRIVES SECTAIRES SE RENCONTRENT À BRUXELLES

Nathalie Narbel représente la Suisse dans le cadre d'une rencontre rassemblant des centres européens de prévention des dérives sectaires. Elle y présente le système helvétique de reconnaissance des cultes.

JUILLET 2003: LE CIC DEVIENT MEMBRE DE LA SISR

En tant que membre de la Société internationale de Sociologie des religions, le CIC participe désormais à tous les colloques organisés par cette association et développe ainsi son important réseau de chercheurs universitaires.

SEPTEMBRE 2003: COLLABORATION AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE

Une convention de collaboration est signée avec l'Observatoire des religions en Suisse dirigé par Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne. Cet accord permet de faire le lien entre la recherche universitaire et les besoins du grand public.

JUIN 2004: LE CIC EN ROUMANIE

Le CIC représente la Suisse lors d'une rencontre dans le cadre d'une réunion consultative européenne organisée par le Conseil de l'Europe à Bucarest (Roumanie).

AOÛT 2004: NICOLE DURISCH GAUTHIER DIRECTRICE DU CIC

Nicole Durisch Gauthier, historienne des religions, devient la nouvelle directrice du CIC. Elle remplace Nathalie Narbel qui prend de son côté la direction de l'association Pro Mente Sana.

OCTOBRE 2004: «LES NOUVELLES CROYANCES THÉRAPEUTIQUES» EN QUESTION À GENÈVE

Le CIC, en partenariat avec la Faculté de droit de l'Université de Genève, organise le 14 octobre 2004 un colloque international sur le thème des nouvelles thérapies spirituelles. Anthropologues, sociologues, juristes, pharmaciens et médecins s'expriment sur cette question.

JANVIER 2005: CHANGEMENT DE DÉPARTEMENT À GENÈVE

Le Conseil d'Etat genevois décide que le CIC relèvera dès le mois de janvier 2005 du Département de l'instruction publique et non plus du Département de Justice et Police. Un pas important pour la reconnaissance officielle de la mission éducative du CIC.

MAI 2005: AUDIT DU CIC

Le canton de Genève mandate le bureau d'études Evaluanda pour réaliser un audit du Centre d'information sur les croyances, ainsi qu'il en avait été décidé lors de sa création. La procédure, qui durera quatre mois, revient sur les trois premières années d'activité du CIC. Très favorable, le rapport conclut que «le CIC répond à un besoin d'information avéré» et qu'il a «cumulé des compétences reconnues».

FÉVRIER 2006: «OFFRES DE GUÉRISON, CONCURRENCE OU COMPLÉMENTARITÉ?» À L'AFFICHE À GENÈVE

Ce colloque, organisé par le CIC conjointement avec la faculté de droit de l'Université de Genève et l'Observatoire des religions en Suisse, s'interroge sur les rapports entre médecine scientifique et thérapies spirituelles. Il réunit des médecins, des anthropologues de la santé, des sociologues des religions, un psychologue, une spécialiste des assurances-maladie et un juriste.

MARS 2006: CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LE C.I.A.O.S.N.

Le CIC signe une convention de collaboration avec Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles de Bruxelles (Belgique).

MARS 2007: PUBLICATION

Le CIC publie, en collaboration avec l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et l'Institut d'anthropologie de la santé de l'Université de Lausanne, un ouvrage collectif intitulé *Quêtes de santé. Entre soins médicaux et guérisons spirituelles* (éd. Labor et Fides, 2007).

JUILLET 2007: TABLE RONDE À BRUXELLES

Le CIC participe en tant que représentant de la Suisse à une table ronde européenne réunissant à Bruxelles les organismes publics actifs dans le domaine de l'information sur les dérives sectaires.

JANVIER À JUIN 2007: «L'ÉDUCATION FAIT LA FORCE» AUSSI DANS LE DOMAINE DES DÉRIVES SECTAIRES

Le CIC s'engage dans différentes manifestations de la campagne «L'éducation fait la force», organisée par Pro Juventute et le Mouvement Populaire des Familles (MPF).

AOÛT 2007: BRIGITTE KNOBEL TROISIÈME DIRECTRICE DU CIC

A la suite du départ de Nicole Durisch Gauthier pour la Haute Ecole pédagogique de Lausanne, Brigitte Knobel reprend la direction du CIC. Séverine Desponds Meylan, historienne des religions est engagée comme collaboratrice.

JANVIER 2008: RÉDUCTION DRASTIQUE DES SUBVENTIONS GENEVOISES

En décembre 2007, le Grand Conseil du canton de Genève décide de supprimer son soutien financier au CIC pour 2008. La subvention sera finalement réintroduite à la suite d'une audition du CIC par la Commission des finances. Elle subit cependant une réduction de 50'000.-. Le CIC s'adresse alors aux cantons de Neuchâtel, Fribourg, Berne et Jura avec le projet de créer un centre romand. En 2011, la subvention genevoise sera à nouveau augmentée de 40'000.-, permettant au CIC de garantir ses activités.

JANVIER 2009: NOUVEAU COUP DUR: RÉDUCTION DES SUBVENTIONS VAUDOISES ET REFUS DES CANTONS DE NEUCHÂTEL, JURA, FRIBOURG ET BERNE

Le canton de Vaud diminue de 10'000.- son soutien financier, alors que le canton de Neuchâtel décide de ne pas s'associer au CIC. Les cantons de Fribourg, Jura et de Berne ne donnent pas non plus suite à la demande du Centre, ne pouvant s'accorder sur un mode commun de financement.

JUILLET 2009: RENCONTRE DES CENTRES D'INFORMATION SUISSES À GENÈVE

Dans le cadre du colloque de l'International Cultic Studies Association (ICSA) qui se tient à Genève, le CIC organise la première rencontre de travail avec les principales institutions suisses actives dans le domaine des minorités religieuses et des dérives sectaires. Sept institutions présentent leur approche du phénomène, dont Relinfo, Infosekta, l'Association suisse de défense de la famille et de l'individu (ASDFI), l'Observatoire des religions en Suisse et le groupe de consultation pour personnes victimes de dérives sectaires.

JANVIER 2010: SUPPRESSION DU POSTE D'ASSISTANT SCIENTIFIQUE

Victime des diminutions de subventions successives, le CIC se voit contraint de renoncer au poste d'assistant scientifique à 20 %.

JANVIER 2010: «QUELLE RÉGULATION POUR LES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX ET LES DÉRIVES SECTAIRES DANS L'UNION EUROPÉENNE?»

Le CIC se rend à Paris pour présenter ses activités et sa méthode de travail lors du colloque organisé dans la capitale française par le Centre national de recherche scientifique (CNRS). La France, La Belgique, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne sont également représentés.

NOVEMBRE 2010: JOURNÉE DE TRAVAIL SUR LETHÈME DES DÉMISSIONS/EXPULSIONS DES GROUPES RELIGIEUX

Le CIC réunit trois centres d'information (info-secte de Montréal, Inform de Londres et le CIAOSN de Bruxelles) pour débattre des sorties de groupes religieux avec des représentants des Témoins de Jéhovah, des Mormons, de Sukyô Mahikari et de La Famille (ex-Enfants de Dieu).

JUILLET 2011: PASSAGE À LA NUMÉRISATION INTÉGRALE DE LA DOCUMENTATION DU CIC

Bénéficiant de l'expertise du Département de l'information documentaire de la Haute école de gestion de Genève, le CIC entreprend la numérisation de sa documentation. Cette conversion numérique permet d'optimiser dix années de récolte de données dans le domaine des nouveaux mouvements religieux et des dérives sectaires.

JANVIER 2012: NOUVEL ENGAGEMENT

Julie Montandon, sociologue des religions, est engagée au CIC en remplacement de Séverine Desponds Meylan qui met un terme à ses fonctions pour des raisons familiales.

MARS 2012: FEU VERT POUR LE PROJET DE CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE CULTE DE GENÈVE

Le CIC procède à la mise en route d'un projet de cartographie des lieux de culte de Genève. Ce projet pilote, financé par la Fondation Hans Wilsdorf, bénéficie du soutien technique de l'Institut Choros de l'EPFL ainsi que du Système d'information du Territoire Genevois (SITG) de la Ville de Genève.

SEPTEMBRE 2012: A L'OCCASION DE SON 10^{ème} ANNIVERSAIRE, LE CIC OUVRE SES PORTES